



F A R A
Fédération
Apicole
Rhône-Alpes

PREMIERE TRIBUNE APICOLE RHONE-ALPES

Samedi 09 mars 2013



Accueil des participants à partir de 8h00

Campus vétérinaire VetAgro Sup de Lyon
1, Avenue Bourgelat
69280 Marcy L'Etoile

La **Fédération Apicole Rhône-Alpes (FARA)** a le plaisir de vous proposer la première édition de sa **Tribune Apicole Régionale**. Elle souhaite la participation nombreuse, non seulement des apiculteurs, mais aussi de tous les acteurs de l'environnement : agriculteurs, gestionnaires de la biodiversité...

La réservation pour la Tribune et le repas éventuel est à retourner, à l'adresse indiquée sur le coupon (dernière page), avec celui ci dûment complété ainsi qu'accompagné de votre aimable règlement

Vous trouverez ci dessous le programme de la journée.

PROGRAMME		
8h45 à 9h00		M. Eric Perret Chercheur à Irstea - Centre de Clermont-Ferrand Apiculteur Président de la Fédération Apicole Rhône-Alpes Président de l' Abeille Dauphinoise
		Ouverture de la Tribune Le Président ouvrira la première édition de la tribune apicole de la région et accueillera par quelques mots les participants ainsi que les intervenants.
De 9h00 à 10h00		M. Jean-Louis Caret Apiculteur Membre du syndicat « Le rucher des Allobroges » Responsable du Centre Technique Apicole (CETA) de la Savoie.
		Sélection et reproduction de l'abeille noire de Savoie Elever et sélectionner l'abeille noire de Savoie pour la réintroduire dans les ruchers de montagne afin de redynamiser une ancienne activité familiale en milieu montagnard : voilà l'objectif du CETA de Savoie, qui s'appuie sur des analyses biométriques et morphométriques en relation avec le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris et le CNRS. Le dialogue avec les gestionnaires de l'espace naturel (élus, agriculteurs...) est une de ses priorités afin d'orienter ceux ci vers une meilleure prise en compte de la biodiversité nécessaire à la bonne santé des colonies d'abeilles.

PROGRAMME (suite)

De 10h00 à 12h00



Docteur Jean-Marc Bonmatin

Chercheur au CNRS d'Orléans

Chimiste spécialiste des neurotoxiques

Expert pour diverses structures publiques, nationales et internationales.

Relations abeilles/insecticides : le cas des insecticides systémiques

La conférence présentera un tour d'horizon des difficultés rencontrées par les apiculteurs quant à la disparition massive d'abeilles ou à l'affaiblissement des colonies. Les principales causes du dépérissement des ruches seront présentées et l'attention sera particulièrement portée sur les nouvelles classes d'insecticides systémiques, comme les nicotinoïdes, utilisés en agriculture. Que sont-ils? Comment fonctionnent-ils? Comment l'abeille est-elle exposée à ces toxiques? Quels sont les effets sur la santé de l'abeille? Comment sont-ils évalués? Autant de questions abordées avec un regard scientifique et une perspective de meilleure protection des pollinisateurs.

12h00 à 13h30

Repas au self

De 13h30 à 15h00



M. Jacques Freney

Ingénieur

Apiculteur depuis 50 ans,

Vice Président du Syndicat d'Apiculture du Rhône

Gestion informatique des ruchers

Afin de gérer ses ruchers, Jacques FRENEY développe depuis 1986, un logiciel en base de données. Toutes les interventions et observations faites sur chaque ruche lors des visites sont enregistrées facilement et rapidement par regroupement d'informations. Il est ainsi possible de suivre sur plusieurs années le comportement d'une reine ou d'une colonie.

Le travail au rucher est effectué selon les indications d'une fiche que l'opérateur coche dès la réalisation de l'opération demandée. La mise à jour du fichier de données informatiques intervient avant la prochaine visite au rucher, afin de disposer d'une nouvelle fiche de travail.

Quelques procédures vous seront présentées, illustrées en diapositives et vidéos : au rucher, visite des colonies, pesée des ruches, nourrissage, récolte ... Mais aussi, sélection des colonies à reproduire, fiche récapitulative annuelle par ruche, indice cubital ...

Nous terminerons avec une procédure de détermination de l'origine des pollens, soit à l'entrée de la ruche, soit dans le pain d'abeille de colonies retrouvées vidées de leurs occupantes. En effet, notre région est particulièrement sinistrée depuis une quinzaine d'années en ce qui concerne les pertes hivernales, et les difficultés de démarrage des colonies au printemps. Ceci ne laisse aucun doute possible, selon l'intervenant, que certains pesticides sont de loin la cause principale de cette hécatombe.

PROGRAMME (suite)

15h00 à 17h30 En 2 parties		M. Olivier Brulland Diplôme en viticulture et œnologie. Exploitant agricole : culture et élevage bovin Certifié en agriculture biologique Apiculteur éleveur
Environ 1h		1ère partie : méthode de conduite des nuclei de fécondation L'intervention portera moins sur l'élevage des reines d'abeille que sur le suivi des nuclei avant et après l'introduction et sur la gestion de ceux-ci au fil de la saison, de leur création à la mise en hivernage et l'utilisation des reines produites.
½ heure		Pause
Environ 1h		2ième partie : agriculture et apiculture Ou comment concilier les deux lorsqu'on est à la fois apiculteur et cultivateur/éleveur ? Vous en saurez plus après cet exposé lorsque M. Brulland vous aura fait part de sa recherche d'équilibre et d'harmonie entre ses deux activités pour que l'une et l'autre soient réciproquement profitables.
17h30 à 18h30		M. Marc Jessel Compagnon du Devoir Formateur en Pâtisserie Ancien artisan Boulanger et Pâtissier
		Promotion de produits fabriqués à base de miel. L'intervenant vous fera connaître quelques recettes réalisables à partir du miel et vous précisera pour chaque recette, le matériel nécessaire ainsi que les ingrédients mis en œuvre pour l'élaboration, accompagnés d'explications sur leur utilisation.

Coupon à retourner avec votre règlement à l'adresse suivante avant le 02 mars 2013 :

*M. Jean-Pierre Dudemaine
 Tribune Apicole Rhône-Alpes
 54, Route du Mas Rillier
 01700 Les Echets*

Demande de renseignements : fedapi.rhonalp@orange.fr



Nom et Prénom : Nbre de personnes :

- Je participe à la tribune seulement ; je coche et je joins un chèque de dix euros (10€) x Nbre de personnes, à l'ordre de la Fédération Apicole Rhône-Alpes
- Je participe à la tribune et au repas ; je coche et je joins un chèque de vingt cinq euros (25€) x Nbre de personnes, à l'ordre de la Fédération Apicole Rhône-Alpes